

PORT : LOCMIQUELIC

NOTE N°: 02 / 2018

Rédacteur :
Marina LE CORGUILLE

LOCMIQUELIC
02-97-33-59-51

OBJET: REUNION Comité Local des Usagers Permanents des Installations Portuaires de Plaisance LOCMIQUELIC le 16 avril 2018

Présents : Franck Noël (Département du Morbihan), Marina Le Corguille (directrice du port), Frédéric FOIN (Adjoint au Port) et 12 plaisanciers, membres du Clupipp.

M. Noël souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle le rôle et les objectifs du CLUPIPP conformément aux obligations du code des Transports. Pour être membre il faut souscrire un contrat de plus de 6 mois et en faire la demande. Cette demande peut être déposée tout au long de l'année. La réunion annuelle permet d'informer et d'échanger sur le fonctionnement du port. Le Clupipp choisit également ses représentants au conseil portuaire qui vont y siéger 5 ans (élection faite en 2017). M. Le Corguille propose de refaire une information à l'ensemble des plaisanciers sur le fonctionnement d'adhésion au Clupipp.

Le Clupipp compte 75 inscrits au port de Locmiquélic.

Monsieur Levitre fait regrette la réception tardive des convocations à la réunion du Clupipp. M. Noel, indique que les courriers sont datés du 16/03/2017, pour une réunion 1 mois plus tard. Les grèves de la poste ont peut-être retardées la distribution.

M NOEL demande à l'assemblée si les membres souhaitent un 2^{ème} Clupipp dans l'année. Ces derniers confirment que non et maintiennent le choix d'un seul Clupipp.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU PORT

Sur la base du document remis en séance, Mme Le Corguille présente le rapport d'activité 2017 du port de Locmiquelic.

- Un nombre de contrats annuels en légère hausse, dont 70% sont des contrats passeports Morbihan
- Un nombre de contrats mensuels en forte progression (384 contrats mensuels en 2017 contre 341 en 2016)
- Un nombre d'escales au port de Locmiquélic en progression (4719 nuitées en 2017 contre 4060 nuitées en 2016), confortant l'attractivité du port
- Un nombre d'inscrits sur la liste d'attente en légère baisse (1304 inscrits au 31/12/2017 contre 1304 inscrits) s'expliquant par un plus grand nombre de propositions en 2017 (237 propositions contre 189 en 2016).

DESTINATAIRES : Affichage en capitainerie - site internet

COPIES : N. LE MAGUERESSE (Maire de Locmiquélic)

M. LE BRAS – A.DEVYS

Le budget prévisionnel dédié aux investissements est de plus de 2 millions d'euros dont les principaux sont :

- L'aménagement du terre-plein de Pen Mané 450 000€
- Extension du ponton A + catways Grande unité 323 562€
- Dragage de Pen Mané 800 000€
- Requalification du bâtiment du Môle 300 000 €
- Mise en place du ponton modulaire 104 024 €

Marina Le Corguille explique que le bout du ponton A sera une zone d'accueil, où les visiteurs pourront prendre connaissance des places libres (via un flashcode) aux heures de fermeture de la capitainerie.

Marina Le Corguille présente ensuite le bilan financier du port, lequel n'a appelé aucun commentaire.

QUESTIONS DES PLAISANCIERS :

- La création de nouveaux contrats (Garantie de service, Duo ..etc), peut-elle influencer l'allongement de la durée d'inscription sur liste d'attente pour les contrats à l'année ?
Réponse : Ces nouveaux contrats permettent de proposer des solutions dans l'attente des contrats annuels et sont fortement appréciés. Le port reste vigilant pour maintenir et faire progresser le nombre de contrat annuel, les propositions de contrat sont faites en conséquence. Il n'y a donc pas d'incidence pour la liste d'attente.
- Qu'en est-il du projet du terre-plein à Pen Mané?
Réponse : M. Le Corguille présente le projet de terre plein sur le terrain de l'ancienne station d'épuration. Il sera modulable en fonction de la saison pour accueillir selon la période des bateaux et des voitures. Le port est actuellement en discussion avec la municipalité.
- Présence d'épaves sur la cale d'échouage à Pen Mané, qui gère cette cale ?
Réponse : M. Le Corguille indique que cette zone ne fait pas partie de la concession gérée par le port et que ce dernier ne peut intervenir.
- Qu'en est-il du projet de réaménagement de Pen Mané ?
Réponse : M. Le Corguille informe que des projets de réaménagement ont été étudiés mais les coûts estimés sont très importants au regard des avantages que ces derniers apporteraient et engendreraient une réduction du nombre de place. La priorité est le dragage prévu pour l'hiver 2018-2019. M. Le Corguille souligne néanmoins que ces travaux sont liés à l'octroi des autorisations administratives : le dossier ayant basculé de la DDTM au Ministère.
Le dragage de Sainte Catherine, est quant à lui prévu en 2023 conformément au Plan de Gestion Opérationnelle des Dragages du Pays de Lorient.

- Quel est le mode de fonctionnement pour l'accès au local à poubelles à Pen Mané ?
Réponse : *L'abri pour le dépôt des poubelles à Pen Mané est désormais accessible uniquement pour les plaisanciers avec leur carte Passeport Escale ou avec le badge. Un abri va également être mis en place sur Sainte Catherine sur le même mode de fonctionnement, avec en complément un accès par code (pour les visiteurs en escales). L'objectif est de limiter le dépôt, notamment des personnes extérieures au port qui génèrent des désagréments importants et des coûts supplémentaires.*
- Quel projet est envisagé pour le bâtiment du Môle ?
Réponse MLC : *Suite au retrait des ateliers du bout de la cale, un nouveau projet est actuellement à l'étude pour la réhabilitation du bâtiment du Môle. Celui-ci serait mis à disposition à la SNSM du Pays de Lorient, qui occupe actuellement des bâtiments en trop étroits et loin de la vedette SNSM. Le club de plongée conserverait également son local.*
- Est-il envisagé la mise en place de caméras ?
Réponse : *Une webcam sera effectivement mise en place à Ste Catherine avant l'été afin d'avoir une première expérience. Il ne s'agit pas de vidéosurveillance même si certaines possibilités vont être étudiées pour l'exploitation des images.*
- Où en est le port sur l'entretien des infrastructures portuaires ?
Réponse : *Le nettoyage des pontons est quasiment terminé. Les intempéries de cet hiver ont ralenti l'avancement. Le grattage des flotteurs et des pieux n'est pas programmé. Par contre, les échelles de secours seront nettoyées et les pics repositionnés sur les pontons pour limiter la venue des goélands et donc le dépôt de coques de moules sur les pontons.*
- Fête du port, quel rôle de la Compagnie des Ports du Morbihan ? Coût pour les usagers ? Pourquoi les associations nautiques ont dû fournir leur fichier d'adhérents ?
Réponse MLC : *Une association « Fête du Port de Locmiquélic » a été créée début 2018 pour l'organisation de cette manifestation. Le port de Locmiquélic a été à l'initiative de cet événement en 2016 et 2017 dans le cadre de sa mission confiée par le Département d'animation de la concession portuaire. Le port joue désormais un rôle de facilitateur pour l'accueil de bateaux et d'animations sur le plan d'eau. Cela n'a généré aucun coût pour le port et l'association est autonome financièrement.*
Enfin, il n'y a pas eu de demande de transfert de liste d'adhérents.
- Problématique du stationnement pour personnes à mobilité réduite, notamment pendant les manifestations (ex baptême du canot SNSM) ?
Réponse MLC : *Une place est connue et existe côté plan d'eau. Une autre place souvent méconnue, existe derrière la capitainerie et est rarement utilisée.*

- Problématique des bateaux verts :

Réponse de Franck Noël : Il travaille sur le sujet et en fonction de divers documents légaux comme le contrat, le règlement de police etc... peut aller jusqu'à la déchéance de propriété. Dans ce cas, le port devra gérer soit la vente ou la destruction

- Où en est le projet d'installation NAVICLEAN?

Réponse: Cette activité consiste à nettoyer les bateaux à flot et constitue une alternative à la mise à terre/mise à l'eau traditionnelle. Un emplacement au port (brise-clapot sud-ouest à Ste Catherine) sera mis à disposition du prestataire dès lors que ce dernier aura obtenu les autorisations nécessaires des services de l'état.

Marina Le Corguille conclut en expliquant que la Compagnie des ports du Morbihan a mis en place un nouveau service « Morbi'Embark » qui permet de mettre en relation les plaisanciers via une plateforme internet type « blablacar ». Ce service est gratuit et a pour objectif d'ouvrir la plaisance à tous.

M. Noël et Mme Le Corguille remercient l'assemblée pour sa participation active et lève la séance à 17h00.